

Collecte des épines/feuilles

CA SCCLV <ca.campinglacvert@gmail.com>

Ven 2024-07-05 11:18



5 juillet 2024

Bonjour à tous les membres du SCCLV,

COLLECTE DES ÉPINES

Comme indiqué sur le site web sous l'onglet 'Épines, feuilles, recyclage' <http://www.campinglacvert.com/syndicat-des-coproprietaires-du-camping-lac-vert/epines-vidanges-recyclage/>, le SCCLV fait le râtelage et la collecte des épines/feuilles des aires communes et ramasse les tas accumulés à chaque lot **jusqu'au 24 juin**. Après cette date, il est de la responsabilité de chaque propriétaire de disposer des épines/feuilles à chaque semaine, tout comme on le fait pour le recyclage, le compost et les poubelles.

Comme indiqué dans les règlements du SCCLV 2024, article 28, <http://www.campinglacvert.com/wp-content/uploads/Regles-du-SCCLV-2024.pdf>, c'est la responsabilité de chaque propriétaire de nettoyer son terrain; par ailleurs, le SCCLV se réserve le droit de faire nettoyer tout terrain mal entretenu aux frais de 200\$ par infraction, payable par le propriétaire du terrain. Les propriétaires de terrains mal entretenus ont reçu un avis les enjoignant à nettoyer avant le 12 juillet, sans quoi le SCCLV fera le travail et facturera 200\$.

La pratique de ne pas recueillir les épines après la fin juin a été adoptée par l'APCLV en mai 2022 et la petite tâche individuelle de chaque propriétaire de collecter et disposer des épines/feuilles à chaque semaine contribue à économiser beaucoup de frais à la communauté.

Merci d'avance de votre collaboration.

CA, SCCLV